

Quartier des Tilleroyes - Aménagement d'une aire de jeux multisports - Conventions avec la Région de Franche-Comté et l'ADAPEI - Demande de subvention

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Afin de répondre aux attentes des nombreux adolescents du quartier des Tilleroyes, il est proposé d'aménager un terrain multisports sur le terrain de l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté).

Utilisé par les pensionnaires de cet établissement, ce terrain serait mis à disposition des adolescents hors des heures scolaires.

L'estimation de cet aménagement s'élève à 130 000 € TTC.

Ce projet nécessite la signature d'une convention entre la Ville de Besançon et la Région de Franche-Comté, gestionnaire de l'établissement, ainsi qu'avec l'ADAPEI afin de créer un accès depuis la Combe Boichard.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet (la dépense sera imputée sur le chapitre 90.824.2312.00507.34000 inscrit au BP 2003)

- autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec la Région de Franche-Comté et l'ADAPEI ainsi que toute pièce nécessaire à la réalisation de ce projet,

- solliciter l'aide de la Région de Franche-Comté, à hauteur de 50 % du montant hors taxes de ce projet, la Ville s'engageant à assurer le financement de la part restant à sa charge, soit 75 650 €,

- inscrire le montant des subventions dès réception des décisions attributives en recettes, par décision modificative au budget de l'exercice courant au chapitre 90.824.1322.00507.34000.

«M. Christophe LIME : Je pense que c'est important que l'on puisse aménager des aires de jeux dans un nouveau quartier. Le projet qui vous est présenté a un double intérêt puisqu'il intervient dans le cadre de la coopération avec un institut régional qui permet de pouvoir optimiser l'utilisation de ce terrain multisports. On aura également une deuxième petite annexe pour les enfants en bas âge autour de l'école qui permettra aussi des rassemblements de convivialité dans ce quartier des Tilleroyes. Nous en sommes très satisfaits.

M. LE MAIRE : Je crois que c'est une bonne opération, nous sommes d'ailleurs allés aux Tilleroyes l'autre jour pour expliquer nos projets pour ce quartier. C'est un quartier nouveau, il avait un besoin important d'équipements et là il y a beaucoup de choses qui sont en train de se faire.

M. Pascal BONNET : J'ajouterai, Monsieur le Maire, qu'il est important d'ouvrir l'EREA et ses pensionnaires sur la ville à travers un tel équipement et je crois savoir que la Région est assez favorable mais a-t-on plus de précision sur le projet ?

M. Éric ALAUZET : Si je peux encore capter quelques minutes d'attention des collègues pour dire que c'est un quartier qui a souvent été pris en exemple au moment de sa réalisation comme un quartier dans lequel on n'avait pas forcément pensé les équipements publics. Je crois que pour les nouveaux quartiers l'approche est différente mais là on est en train de rattraper le retard et on le rattrape de façon très cohérente parce qu'entre le terrain de sports pour les pré-adolescents, l'aire de jeux pour les petits, l'aménagement de la Combe Boichard je dirais pour tous âges mais aussi pour les papys, les mamies, les mamans, l'aménagement du jardin familial, on a là finalement un espace public qui est à la fois très élargi et qui s'ouvre sur vraiment de l'intergénérationnel et sur un espace relativement important mais où les équipements se rapprochent les uns des autres, eh bien chacun pourra y trouver son compte. Je crois que c'est l'exemple des équipements intergénérationnels qu'il faut qu'on réalise et l'année prochaine il se fera quelque chose un peu du même genre sur les Chaprais, à Résal, c'est à retenir en liaison avec l'ADAPEI bien entendu.

M. LE MAIRE : Je crois qu'effectivement il se passe beaucoup de choses aux Tilleroyes».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 juillet 2003.